

Numéro 14 - Automne 2013

Étude des liens d'affiliation et de soutien chez les jeunes adultes ayant vécu un placement en famille d'accueil jusqu'à majorité

Parent, C., Labonté, M.-H., Saint-Jacques, M.-C., Ouellette, F.-R., Drapeau, S., Simard, M.-C. et Fortin, M.-C.

Collection
phaire



Centre de recherche JEFAR

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2444
1030, avenue des Sciences-Humaines
Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-2674 Télécopieur : (418) 656-7787

www.jefar.ulaval.ca



L'équipe de recherche JEFAR est subventionnée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC).

Que sait-on, qu'en est-il?

Le recours à une mesure de placement vise à protéger les enfants dont la sécurité ou le développement est compromis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Cette mesure de protection est toutefois susceptible d'accroître la vulnérabilité de ces enfants en fragilisant les liens avec leur famille d'origine. Pour certains, elle risque aussi d'accentuer leurs difficultés sur le plan scolaire et psychologique. Et même si ce ne sont pas tous les jeunes ayant vécu une expérience de placement qui ont des problèmes d'adaptation à l'âge adulte, des études révèlent que les problèmes vécus par plusieurs d'entre eux avant et pendant leur placement se poursuivraient au-delà de l'âge de 18 ans.

Si l'on s'accorde généralement pour dire que le maintien des contacts avec la famille d'origine permet au jeune de se forger une image plus juste de ses parents, on reconnaît aussi qu'une fois arrivé à l'âge adulte, il sera mieux outillé pour décider de lui-même s'il souhaite garder ou non un lien avec sa famille d'origine. Même minimal, le maintien de ces contacts assure au jeune une forme de soutien au moment de quitter son milieu d'accueil. Cela dit, la capacité du jeune et de sa famille d'accueil à créer une relation de qualité favorise aussi la solidification de son réseau de soutien à la fin du placement. D'ailleurs, arrivés à l'âge adulte, plusieurs affirment demeurer en contact avec leur famille d'accueil et pouvoir se référer à elle pour du soutien ou de l'aide matérielle. Dans un contexte de placement, le maintien et la création de liens se heurtent souvent à différents obstacles, lesquels se rapportent autant aux caractéristiques du jeune qu'à celles de ses familles d'origine et d'accueil.

Soutenue financièrement par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, une récente étude a exploré l'affiliation familiale de jeunes adultes qui ont été hébergés en famille d'accueil jusqu'à l'âge de la majorité. L'objectif de ce projet-pilote était de mieux comprendre la place qu'occupent les familles d'origine et d'accueil dans la vie des jeunes, principalement dans les premières années suivant la fin de leur placement. Bien qu'elles ne puissent s'appliquer

à l'ensemble des jeunes placés en famille d'accueil jusqu'à majorité, les connaissances issues de cette étude permettent de cibler certains facteurs pour éviter la perte du soutien social et ainsi favoriser une meilleure insertion sociale de ces jeunes à l'âge adulte.

Quelques considérations méthodologiques

La recherche s'est appuyée sur une méthodologie qualitative. Douze adultes (3 garçons, 9 filles) âgés de 18 à 28 ans ont participé à l'étude. Tous ont été hébergés en famille d'accueil à la suite d'une ordonnance de placement jusqu'à majorité et certains ont aussi expérimenté un ou des passages en centre de réadaptation. La collecte de données a été réalisée à l'aide de trois instruments distincts : un questionnaire sociodémographique, une entrevue semi-dirigée d'une durée approximative de 60 minutes et deux génogrammes illustrant la famille pendant et après le placement. Les principaux thèmes abordés dans l'entrevue ont porté sur l'importance relative des liens avec les familles d'origine et d'accueil dans le réseau familial des jeunes, sur ce qui a facilité ou entravé le maintien de ces liens ainsi que sur la nature du soutien reçu.

Survol des principaux résultats

La fratrie : un lien à maintenir d'abord et avant tout

Les jeunes rencontrés ont fait valoir l'importance qu'ils accordent à leur fratrie une fois à l'âge adulte, que ce soit dans un rapport quotidien ou plus sporadique. La fratrie représente un soutien important lors de la transition à la vie adulte et dans les années qui suivent. Cependant, la solidité des relations varie d'un jeune à l'autre, en fonction des expériences de placement. Selon les jeunes interrogés, le placement avec la fratrie est souhaitable pour maintenir des liens une fois arrivés à l'âge de la majorité. Lorsque ce n'est pas possible, des mesures devraient être prises pour assurer le maintien des contacts. Placés sans leurs frères et sœurs, des jeunes rapportent que leur sentiment de solitude n'a pu être comblé entièrement, même en vivant avec d'autres membres de leur

famille élargie. Ces résultats plaident en faveur du placement avec la fratrie, d'autant plus que ces liens perdureraient davantage dans le temps en comparaison des liens fraternels créés avec les membres de la famille d'accueil. En fait, la force de ces liens s'appuie généralement sur une histoire familiale commune et sur des expériences partagées bien avant le placement. Parce que la fratrie est souvent passée au travers de défis semblables et qu'elle possède un vécu expérientiel similaire, les liens résisteraient mieux à l'épreuve du temps, même lorsque les contacts sont irréguliers à l'âge adulte. D'ailleurs, rappelons que la présence de frères et sœurs lors de la transition à la vie adulte constitue un facteur de soutien positif. Lorsque les parents d'origine ne sont plus présents dans le réseau familial, il s'opère parfois un déplacement des liens de soutien de la génération des parents vers la génération des enfants, la fratrie prenant le relais des parents. Pour ceux et celles n'ayant pas de fratrie, ce déplacement semble s'opérer davantage vers la famille d'accueil et les amis.

Le soutien : entre solidarité familiale et responsabilité partagée

Chez les jeunes rencontrés, le soutien reçu lors de la transition vers l'autonomie provient à la fois de leur famille d'origine et d'accueil, et ce, malgré des contacts sporadiques avec leurs parents d'origine au cours du placement. Or, la nature du soutien offert par les familles d'accueil, d'origine et les amis diffère. En fait, il semble que le soutien de la famille d'origine soit davantage perçu par les jeunes comme étant automatique, contrairement au soutien de la famille d'accueil et des amis. La gêne que les jeunes manifestent à demander de l'aide à leur entourage et à leur famille d'accueil après la fin des services appuie cette hypothèse. Lorsque la relation s'est avérée positive, les jeunes considèrent ainsi que leur famille d'accueil en a suffisamment fait pour eux. Quant à leurs amis, ils estiment souvent leur en demander trop.



Par contre, la famille d'origine, qui revient dans le réseau de plusieurs jeunes, est plutôt vue comme devant naturellement, et idéalement, apporter de l'aide. Cette vision d'un soutien inconditionnel va de pair avec la conception de la « vraie » famille. Selon les jeunes interrogés, il existe une vraie famille et c'est elle qui devrait les soutenir lors du passage à la vie adulte. Cependant, la famille d'origine n'est pas l'unique référent; certains la perçoivent comme étant un complément au soutien apporté par les amis, les organismes communautaires, leur conjoint, etc. Lorsque les parents d'origine sont absents, cette vision de la solidarité familiale se déplace vers la fratrie, les amis (et leur famille) et la famille d'accueil.

Fin du placement : une période de transition affectant le maintien des liens

Si les jeunes ont besoin d'être en relation pour favoriser leur intégration sociale, les résultats de l'étude suggèrent que les événements de la vie (déménagement, retrouvailles avec la famille d'origine, etc.) ont des effets sur le maintien ou non des liens qui se sont créés durant l'enfance et l'adolescence des jeunes placés.

En effet, des jeunes ont gardé des liens avec leurs familles d'accueil, certains n'en ont conservés aucun alors que d'autres les ont vus se dissiper avec le temps. Il semble que cette période charnière de la vie des jeunes limite le maintien des liens avec la famille d'accueil, même si celle-ci offre parfois un soutien tangible aux jeunes à la fin des services. Bien qu'elle demeure très importante à leurs yeux, des jeunes évoquent la distance physique et leur emploi du temps chargé pour expliquer l'effritement de leur relation avec leur famille d'accueil. Pour d'autres, cette période de vie s'arrime avec le désir de connaître leurs origines et de s'investir dans cette relation au détriment de celle développée avec la famille d'accueil.

En fait, à quelques exceptions près, les jeunes rencontrés ont bénéficié du soutien de leur famille d'accueil au moment du passage à la vie adulte. L'engagement de la famille d'accueil envers les jeunes est un aspect particulièrement apprécié par ces derniers. C'est aussi ce qui semble permettre à certains d'éprouver un sentiment d'affiliation envers elle. Par contre, lorsque les parents d'origine continuent d'être présents ou reviennent dans la vie des jeunes après leur sortie des services, la relation avec la famille d'accueil ne peut se substituer ou continuer à remplacer les relations d'origine. L'existence de liens d'origine et d'accueil complémentaires semble peu envisageable pour la plupart d'entre eux. De même, il ne semble pas que le soutien offert soit suffisant pour que les jeunes gardent un contact significatif avec elle. Les résultats de l'étude suggèrent plutôt que la relation demeure significative pour la période de la transition à la vie adulte, mais qu'elle ne se perpétue pas automatiquement au-delà de cette période.

Enfin, pour plusieurs, même si les liens avec la famille d'origine peuvent être réactivés après le placement, cela ne signifie pas qu'ils vont perdurer dans le temps. Les conditions socioéconomiques et les caractéristiques des jeunes et de leur famille d'origine, ainsi que les problématiques familiales particulières doivent être considérées pour comprendre la composition de leur réseau familial et les liens qui les unissent à ce réseau. Par exemple, les problèmes de santé mentale ou l'instabilité du parent d'origine ont contraint des jeunes à s'en éloigner et même à couper les liens. Les jeunes qui rompent avec leur famille d'origine lors de cette période considèrent souvent qu'ils ont assez souffert et ne souhaitent plus être atteints par ces difficultés.

« Pour plusieurs, même si les liens avec la famille d'origine peuvent être réactivés après le placement, cela ne signifie pas qu'ils vont perdurer dans le temps. »

Conclusion : des pistes pour l'intervention

Le maintien des contacts avec des personnes significatives de la famille d'origine semble essentiel pour assurer aux jeunes un ancrage familial. D'ailleurs, les nouvelles dispositions de la LPJ instaurées en 2007 vont dans le sens des principales conclusions de l'étude : favoriser le maintien dans la famille d'origine, déterminer des délais plus serrés pour assurer un projet de vie stable pour les enfants placés et prioriser le placement dans la famille élargie de l'enfant. Toutes ces mesures facilitent le maintien des liens avec la famille d'origine et la stabilité des placements qui, bien qu'elle ne garantisse pas une affiliation avec la famille d'accueil, permet minimalement aux jeunes d'avoir des conditions permettant l'enracinement et le développement de liens favorables à la réussite de la transition à la vie adulte.

Enfin, l'étude a permis de cerner une nouvelle réalité qui est d'autant plus importante à considérer dans l'intervention : l'usage d'Internet et des réseaux sociaux pour retrouver des membres de la famille d'origine ou pour maintenir des liens. Ces outils de communication favorisent sans doute un plus grand nombre de retrouvailles que par le passé ou, du moins, ils semblent assurer le maintien des liens familiaux. Il faut donc réfléchir non seulement à la préparation des jeunes à ces retrouvailles qui surviennent souvent après la fin du placement, mais aussi à l'utilisation d'Internet pour favoriser le maintien de liens fraternels lorsque le placement dans une même famille est impossible. Ces outils pourraient éventuellement permettre le développement d'un nouveau rapport aux liens familiaux, rapport dans lequel les familles d'origine et d'accueil cohabitent dans la vie des jeunes.

Pour citer ce document :



Parent, C., Labonté, M.-H., Saint-Jacques, M.-C., Ouellette, F.-R., Drapeau, S., Simard, M.-C., & Fortin, M.-C. (2013). Étude des liens d'affiliation et de soutien chez les jeunes adultes ayant vécu un placement en famille d'accueil jusqu'à majorité. Collection Phare (14). Québec : Centre de recherche JEFAR.